



ISSN 0154 - 2109



La Pie-grièche grise dans la plaine d'Ambert (Puy-de-Dôme) en 2018 : résumé d'un travail de la LPO Auvergne.

Jean-Pierre Dulphy



LE GRAND-DUC N°88 (ANNEE 2020)



Introduction

En 2018 un travail important a été publié sur la Pie-grièche grise en plaine d'Ambert (HEINERICH *et al.*, 2018) : évaluation des densités, biotopes fréquentés... Cette note présente un résumé de ce travail commandé par le Parc Naturel Régional Livradois-Forez (PNRLF) et réalisé à la fois par le groupe LPO d'Ambert et des salariés LPO.

A la suite de cette présentation une note ultérieure fera le point des suivis de l'espèce dans le Puy-de-Dôme pour 2011-2019, suivis effectués par plusieurs groupes LPO très motivés.

Rappelons que l'espèce est classée EN (en danger d'extinction) en Auvergne (RIOLS *et al.*, 2016). Rappelons aussi que le dernier travail publié dans la région sur cette espèce est celui de K. Blond (2012).

Résultats de l'étude

Le rapport résumé ici fait la synthèse de 8 saisons de prospections ciblées sur la Pie-grièche grise sur la plaine d'Ambert, au cœur du Parc Naturel Régional Livradois-Forez (PNRLF).

Les surfaces des différents habitats de cette zone ont été mesurées. C'est une zone avec un paysage relativement ouvert, où dominent les prairies (tableau 1).

Habitat	Proportion dans la zone d'étude (en %)
Cultures	13,9
Forêts naturelles	3,6
Forêts naturelles humides	3,3
Forêts pionnières	3,0
Ourlets	0,3
Plantations forestières	8,5
Prairies humides permanentes	1,6
Prairies permanentes	45,7
Prairies temporaires	10,3
Surfaces bâties	6,9
Surfaces en eau	1,2
Végétations de recolonisation	1,8

Tableau 1 : Proportion des habitats dans la zone d'étude de la plaine d'Ambert

Un suivi précis de la population a permis d'estimer cette dernière à une vingtaine de couples sur les 54 km² de la zone étudiée (18 réellement observés en 2018), soit une densité de 3,7 couples / 10 km², qui est actuellement la plus importante densité connue en Auvergne, avec celle de la Chaîne des Puys sud.

Cependant, avec seulement 2,6 jeunes / couple producteur en moyenne, le succès reproducteur apparaît comme très faible au regard des autres zones suivies dans le Massif Central. Ce constat, ainsi que celui de la quasi déconnexion de cette population des autres bastions de l'espèce (une connexion persiste probablement au sud avec la faible population des plateaux sud du Forez), est alarmant et interroge sur la pérennité à long terme de cette population. De par sa localisation géographique et l'importance numérique de sa population, la plaine d'Ambert joue pourtant un rôle important dans la conservation de cette espèce menacée à l'échelle nationale.

Par ailleurs de nombreuses caractéristiques de l'habitat des oiseaux ont été notées, en particulier la hauteur des nids (figure 2). Notons que les espèces d'arbres concernés ont été avant tout des chênes (37 %) et des peupliers (56 %).

Hauteur estimée des nids de Pie-grièches grises en plaine d'Ambert de 2011 à 2018 (n=27)

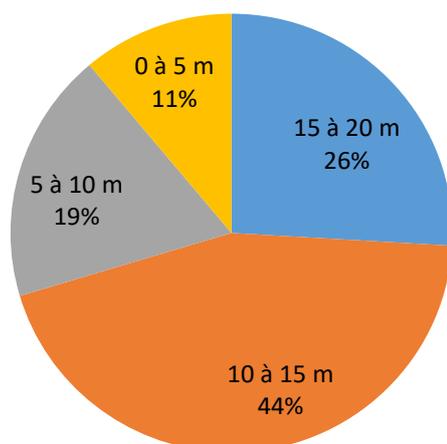


Figure 1 : Hauteur estimée des nids de Pie-grièche grise dans la plaine d'Ambert

Un important travail de cartographie a également été réalisé sur la zone d'étude. Il s'appuie sur les relevés des éléments structurants du paysage effectués par la LPO, complétés, pour l'occupation du sol, par la cartographie « CarHAB » (cartographie d'habitats) réalisée par le CBNMC (Conservatoire Botanique du Massif Central) sur l'ensemble du PNRLF. Les caractéristiques générales de l'habitat de la zone d'étude ont été données précédemment (tableau 1) ; celles concernant les territoires occupés par la Pie-grièche grise sont présentées dans le tableau 2 et la figure 2.

Au vu des observations réalisées, une estimation de la taille des territoires a été effectuée. Ces territoires ont une taille moyenne de 44 ha (10 à 92 ha). Mais cette taille est plus proche de 55 ha pour les couples suivis depuis plus de 5 années. En effet d'année en année les lieux fréquentés par chaque couple sont bien mieux connus.

Libellé physiologique	Surface totale occupée dans la zone d'étude	Surface moyenne par territoire
Cultures	853	6.7
Forêts naturelles	218	0.1
Forêts naturelles humides	199	0.2
Forêts pionnières	182	
Ourlets	20	
Plantations forestières	519	0.2
Prairies humides permanentes	95	6.7
Prairies permanentes	2795	28.9
Prairies temporaires	630	5.9
Surfaces bâties	423	0.8
Surfaces en eau	71	
Végétations de recolonisation	113	1.0

Tableau 2 : Surfaces en hectares des catégories physiologiques en plaine d'Ambert

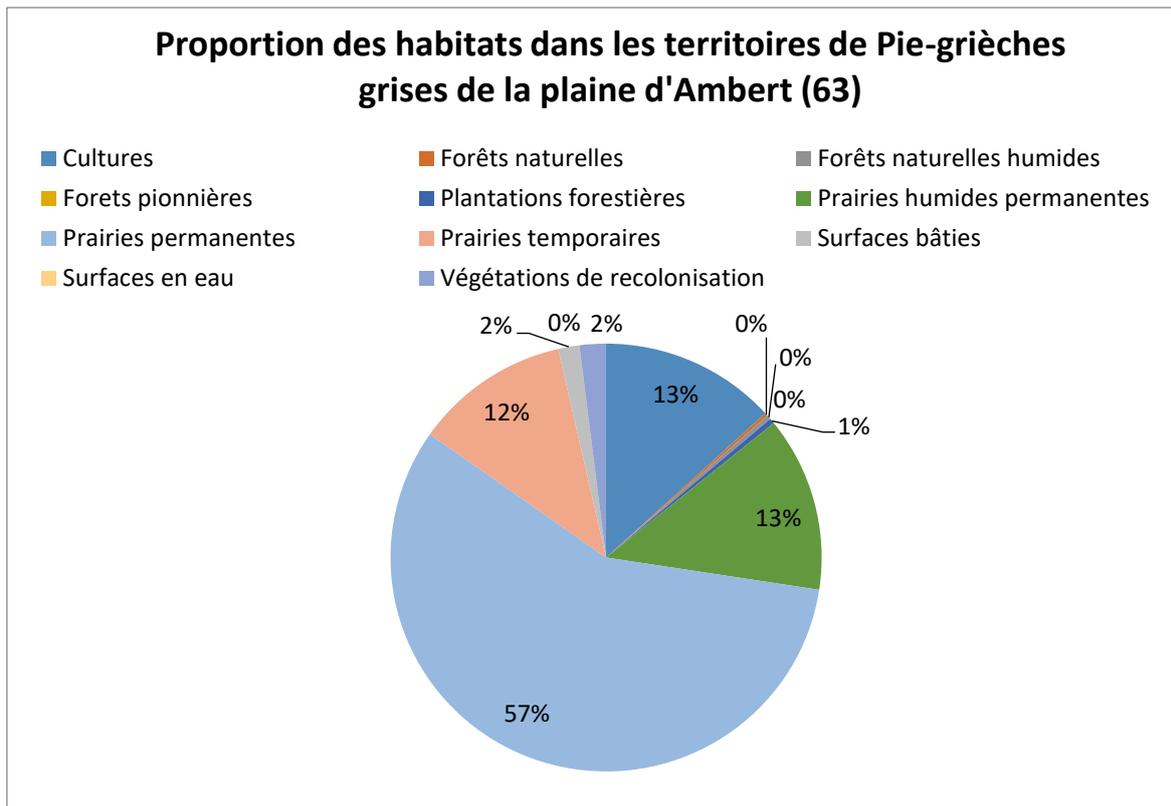


Figure 2 : Graphique de proportion des habitats dans les territoires de Pie-grièches grises

Ces éléments cartographiques ont rendu possible une analyse statistique qui permet de connaître les éléments influant sur la présence de l'espèce, ainsi que sur son succès reproducteur. Ces analyses montrent que les éléments structurants du paysage (haies, arbres isolés, clôtures) ainsi que les surfaces de milieux ouverts influent positivement sur la présence de l'espèce. Par contre, les surfaces cultivées, si elles influent positivement sur la présence, influent négativement sur le succès reproducteur et ont donc un effet négatif sur la population locale de l'espèce, au contraire des prairies permanentes qui ont un effet bénéfique.

Ce travail montre bien que l'intensification des exploitations agricoles (remembrements, enlèvements de haies, d'arbres, augmentation des cultures) est défavorable à la Pie-grièche grise.

Le suivi effectué montre également une particularité de la population locale de Pie-grièches grises : 55% des nids sont établis dans des boules de gui dans des vieux peupliers de la variété locale. Cette essence a donc un rôle majeur pour la conservation des Pie-grièches de la plaine d'Ambert et il est donc proposé de mettre en place un programme pour sa conservation et sa replantation.

Des actions de communication et de sensibilisation ont été engagées, axées autour d'un dépliant produit en 2017 et distribué durant les deux ans du programme. Des conférences grand public ont eu lieu et des essais de sensibilisation du monde agricole se sont, malheureusement, révélés peu efficaces.

Des perspectives de poursuite des actions sont données dans le rapport. Elles s'articulent en trois axes : amélioration des connaissances, actions de conservation et de communication. Elles devraient permettre de passer, sur le territoire de la plaine d'Ambert, de l'étude à la conservation de population, étape indispensable pour avoir une chance de sauver la Pie-grièche grise en Livradois-Forez.

Bibliographie

BLOND K., 2012. Biologie de la Pie-grièche grise *Lanius excubitor* en Auvergne. *Le Grand Duc*, 80 : 2-20.

HEINERICH S., ROLLANT C. et RENAUX A., 2018. Observatoire et plan d'action en faveur de la Pie-grièche grise dans la plaine d'Ambert. Rapport final 2017 - 2018. LPO Auvergne. 81p.

LEFRANC N., 2015. Pie-grièche grise. In Issa N. & Muller Y., coord. 2015. *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris. 1408 pages. Pages 1184-1187

RIOLS R., 2018. Analyse diachronique de la population de Pie-grièches grises de la Chaîne des Puys. LPO Auvergne, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. 20 pages.